

17h00 : Échange avec le public

17h30 Intermède musical offert par l'EMARI

17h45 Invité d'honneur

M. le Rabbin Aaron Eliacheff - « Femm-ille », naître ou ne pas naître juif. Comprendre les étapes qui ont fait de la femme l'incontournable détentrice de l'être juif.

À travers une étude biblico-talmudique sur textes, nous analyserons la problématique du mariage mixte soulevée par la fameuse question de Napoléon aux premiers rabbins du consistoire : « Une juive peut-elle se marier avec un chrétien et une chrétienne avec un juif ? Ou bien la loi veut que les juifs ne se marient qu'entre eux ? ». Nous examinerons les réponses des rabbins du Sanhédrin à Napoléon afin de déterminer leur pertinence et leur véracité au regard de la loi juive.

Aaron Eliacheff est né à Paris d'une mère psychanalyste, Caroline Eliacheff, et d'un père comédien et metteur en scène, Robert Hossein.

À dix-huit ans, il étudie au Conservatoire et devient comédien. Il jouera notamment dans Le Mur (1983), un film du réalisateur turc Yilmaz Güney. Puis, peu après, la lecture d'un ouvrage de Marthe Robert, "Seul, comme Franz Kafka", l'ébranle profondément – il décide de partir étudier les fondements du judaïsme à Nice, au centre d'études du Rav Gronstein, qui se trouve maintenant à Paris. Il y passera huit années. Il est aujourd'hui rabbin à Strasbourg, où il enseigne surtout dans le cadre du consistoire régional.



18h45 Clôture du colloque et verre de l'amitié.

Evènements JECJ à venir

Dimanche 8 décembre, 16h15 - Spectacle de contes en musique : Familles Je vous aime ! Muriel Bloch Joao Mota – Salle Verlaine, BMM

Judi 12/12 - Finissage festif de l'exposition « Familles » - avec de nombreuses surprises dont le trio ENOS tante Corde, avec la soprano Mary-Lee Jacquier.



JECJ-Lorraine

39, rue Elie Bloch- 57000 Metz
Tél. 03 87 75 04 44
contact@jecjlorraine.fr

Colloque *Familles*

Association des Journées Européennes de la Culture Juive - Lorraine
en partenariat avec l'Académie nationale de Metz



DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE 2024
GRANDS SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE METZ



14h15 Accueil

14h30 Allocutions de bienvenue

M. François Grosdidier, Maire de Metz, Président de l'Eurométropole Metz

M. Raymond Oligier, Président de l'Académie nationale de Metz

Mme Désirée Mayer, Présidente des JECJ-Lorraine, membre de l'Académie nationale de Metz

Présidence et coordination :

M. Pierre Brasme, auteur, historien, Président honoraire de l'Académie nationale de Metz

15h00 - Des familles pas comme les autres ? Quelques exemples bibliques

Dès ses premières pages, la Bible raconte des histoires de familles, que l'on pense à celle d'Adam et d'Ève et de leurs fils Caïn et Abel, aux familles des Patriarches, mais aussi à celle, peut-être moins connue, de Tobie. À travers quelques exemples choisis dans l'Ancien Testament, Elena Di Pele s'évertuera de montrer comment ces récits rencontrent et illustrent les grandes questions qui, de génération en génération, se posent dans toutes les familles : rapport entre mari et femme, relations entre parents et enfants, fraternité. Il s'agira ainsi de voir si ces histoires bibliques peuvent encore donner à penser ces relations fondatrices.

Elena Di PELE

Bibliste, professeure au département de théologie à l'Université de Lorraine, présidente du RRENAB (Réseau de recherches en analyse narrative et Bible), le domaine de recherche d'Elena Di Pele se centre essentiellement sur le corpus des livres prophétiques du premier Testament. Elle est membre titulaire de l'Académie nationale de Metz, et intervient régulièrement lors du colloque annuel des JECJ.

15h30 - La famille romaine, entre conflit des générations et émancipation féminine

La famille romaine repose sur le pouvoir absolu du *pater familias*, père et maître à tous égards, sur la femme, les enfants et les biens. Il existait à Rome une inégalité irréconciliable entre le droit privé et le droit public, héritage de l'organisation aristocratique originelle de la société, qui n'a perdu de son importance qu'avec la consolidation de l'empire. Franck Colotte abordera la question du statut du fils ainsi que celui de la femme dans la famille romaine, envisagée sous un angle nouveau, à savoir comme un creuset de conflits générationnels et émancipatoires.

Franck COLOTTE

Membre titulaire de l'Académie nationale de Metz, régulièrement sollicité pour ses interventions d'un grand intérêt lors du colloque des JECJ, Franck Colotte est enseignant-chercheur et chargé de cours associé à l'Université de Luxembourg. Conférencier, il communique sur divers sujets liés à l'Antiquité et sur certains auteurs classiques comme Racine, Flaubert et Maupassant. Il est en outre journaliste-correspondant culturel pour le Luxemburger Wort et critique auprès de La Nouvelle Quinzaine littéraire.

16h00 - La famille protestante en France sous l'Ancien Régime : un contre-modèle ?

L'un des effets majeurs au quotidien de l'émergence du protestantisme en France au XVI^e siècle et de son établissement au XVII^e est de proposer une nouvelle façon de vivre chrétiennement en famille. Cellule de base de la vie religieuse, vue comme une Église miniature, cadre dans lequel les laïcs, mais aussi les pasteurs, peuvent se sanctifier et diffuser la foi et la morale chrétienne, la famille protestante constitue de fait un modèle alternatif à la famille catholique. C'est ce qui permet d'expliquer en partie le maintien clandestin du protestantisme après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Julien LÉONARD

Maître de conférences en histoire moderne à l'Université de Lorraine (Nancy), directeur adjoint du CRULH (Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire), Julien Léonard est l'auteur de nombreuses publications relatives à l'histoire de la Réforme, en particulier à Metz, et a publié les biographies des deux grands pasteurs Paul Ferry et David Ancillon. Il est membre correspondant de l'Académie nationale de Metz.

16h30 - La famille aujourd'hui, les nouveaux modes de conjugalité

Le grand juriste Louis Josserand (1868-1941) a écrit que la famille est « une institution nécessaire et sacrée. (Elle) est un élément de cohésion, une condition de l'ordre social ». Or la notion et la réalité de la famille ont changé depuis un demi-siècle : famille traditionnelle, union libre et pacte civil de solidarité, famille mono-parentale voulue ou imposée, le bouleversement est complet. Le divorce est facilité, avec la loi de 1975 qui consacre le divorce par consentement mutuel. L'union libre est maintenant reconnue et crée des droits au profit des concubins. La loi du 17 mai 2013 reconnaît aux personnes de même sexe la possibilité de se marier : c'est « le mariage pour tous ». Comment s'organisent les nouveaux modes de conjugalité ? Pourquoi y a-t-il de plus en plus de familles mono-parentales ? Et les enfants dans tout cela ?

Catherine BONICHOT

Catherine Bonichot a été notaire à Metz de 1991 à 2023, et présidente de la Chambre des notaires de Moselle de 2006 à 2008, avant d'occuper différents mandats au Conseil interrégional des notaires des cours d'appel de Colmar et de Metz et au Conseil supérieur du notariat. Elle est membre titulaire de l'Académie nationale de Metz.

